

# Coopération entre les Communautés du pays de Saint-Malo

MISSIONS ET ACTIONS  
MUTUALISÉES

**BILAN 2022**



[www.pays-stmalo.fr](http://www.pays-stmalo.fr)

# Les domaines de coopération

## ENTRE LES COMMUNAUTÉS DU PAYS DE SAINT-MALO

*Des domaines de coopération et d'actions multiples,  
protéiformes et transversaux.*

### AMÉNAGEMENT

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - Accompagnement des communes  
Observatoire du territoire - Commerce - Urbanisme - Baie du Mont-Saint-Michel  
Sobriété foncière - Rééquilibrage territorial

### DÉVELOPPEMENT

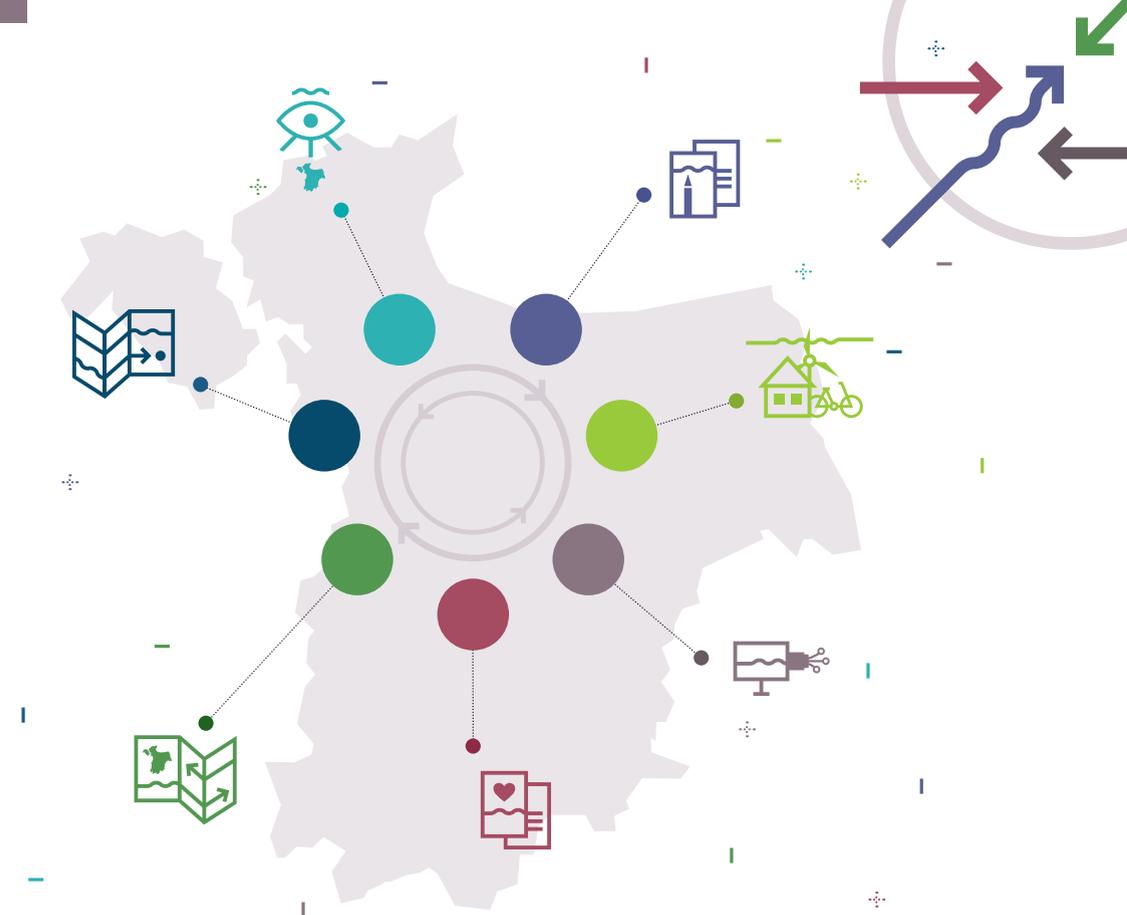
Économie - Espace d'activités - Emploi - Formation - Métiers en tension - Attractivité  
Filières

### TRANSITIONS

Habitat - Mobilités durables - Énergies renouvelables - Rénovation énergétique  
Covoiturage - Environnement

### MER & LITTORAL

Filières pêche et aquaculture - Métiers de la mer - Économie bleue - Qualité de l'eau  
Aménagement du littoral



### SANTÉ

Prévention - Environnement - Vivre Ensemble - Comportements - Sport santé  
Accès aux soins - Liens de proximité - Santé Mentale

### NUMÉRIQUE

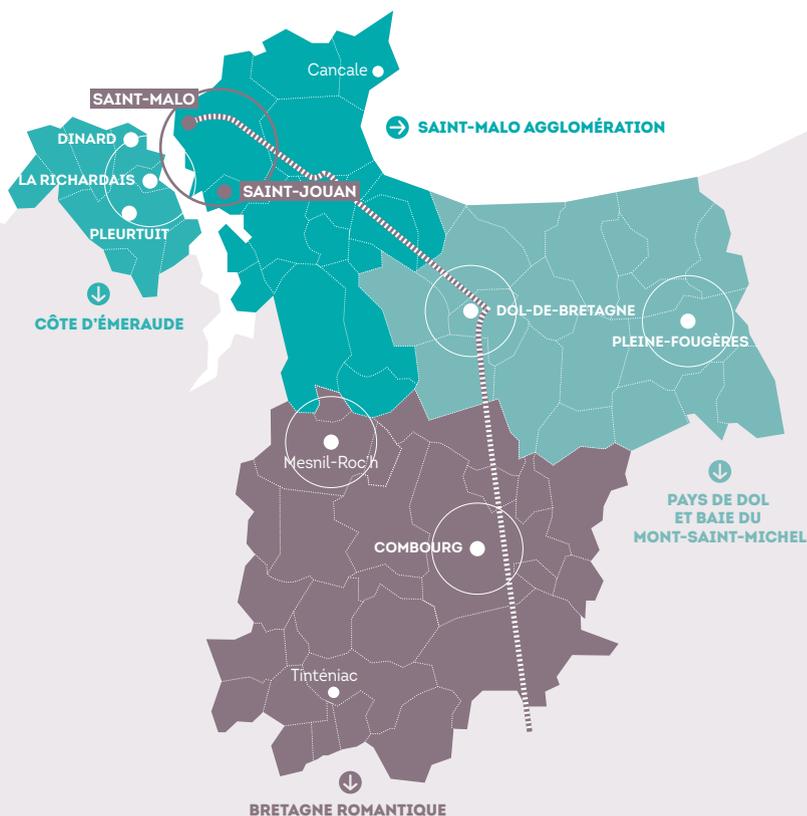
Très Haut-débit - Téléphonie - Fibre optique - Télétravail - Cybersécurité - 5G  
Sobriété numérique - Système d'Information Géographique (SIG)

### CONTRACTUALISATIONS

CRRTE, Contrat de Ruralité, de Relance et Transition Écologique - LEADER, Liaisons Entre  
Actions de Développement de l'Économie Rurale - DLAL, Développement Local par les  
Acteurs Locaux - FEAMPA, Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et  
l'Aquaculture - BVB, Bien Vivre en Bretagne

## Les membres de la coopération

### ET LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-MALO



4 COMMUNAUTÉS  
70 COMMUNES SUR 1 082 KM<sup>2</sup>  
114 732 LOGEMENTS



172 017 HABITANTS \*  
62 785 EMPLOIS SALARIÉS



\* chiffres INSEE, 2019

## Pourquoi mutualiser

### DES ACTIONS ?

Mise en place en 2000, la coopération à l'échelle du pays de Saint-Malo se structure en 2015 sous la forme d'un **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural** composé de 4 Communautés.

- ➔ Saint-Malo Agglomération
- ➔ la Communauté de communes Bretagne Romantique
- ➔ la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude
- ➔ la Communauté de communes du pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel

### CE REGROUPEMENT STRATÉGIQUE ET SON DIAGNOSTIC PARTAGÉ PERMET

↓  
**une solidarité entre les bassins de vie,**  
notamment côtiers et ruraux

↓  
aux 4 Communautés de collaborer autour de  
**problématiques communes**

↓  
**une optimisation de moyens et d'actions**  
pour répondre à ces enjeux

↓  
aux 4 Communautés **de parler d'une même voix**  
aux partenaires, comme le Conseil régional  
et l'État.

↓  
**LE PAYS DE SAINT-MALO**  
**EST UN ESPACE DE COOPÉRATION ET DE SOLIDARITÉ**  
ENTRE CES 4 COMMUNAUTÉS ET SES 70 COMMUNES.

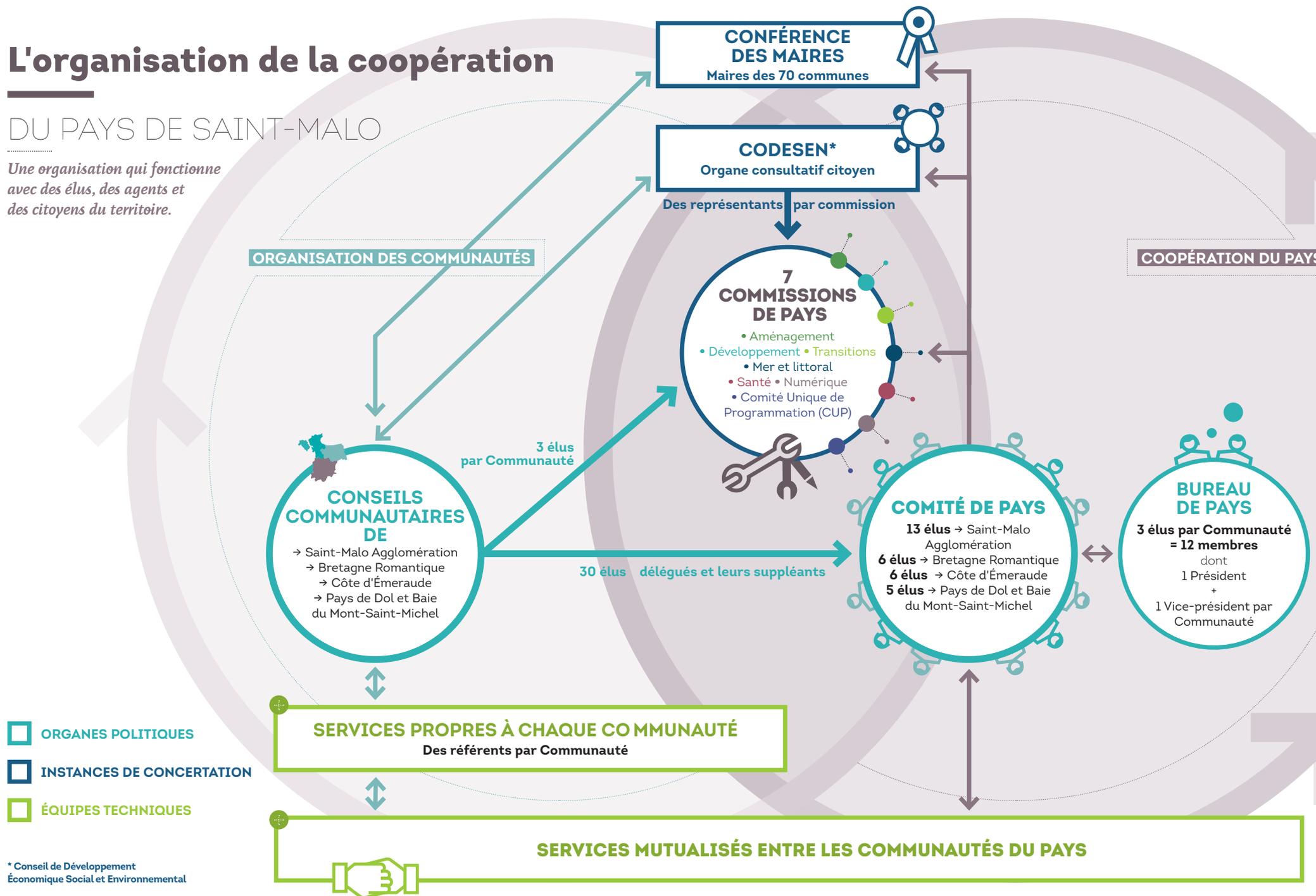


Politiquement, cette coopération est administrée par un **Comité de Pays**, assisté dans le pilotage par un **Bureau** et des **Commissions de travail**, composés d'élus des **4 Communautés** dans un souhait de portage équilibré et de représentants de la société civile.

# L'organisation de la coopération

## DU PAYS DE SAINT-MALO

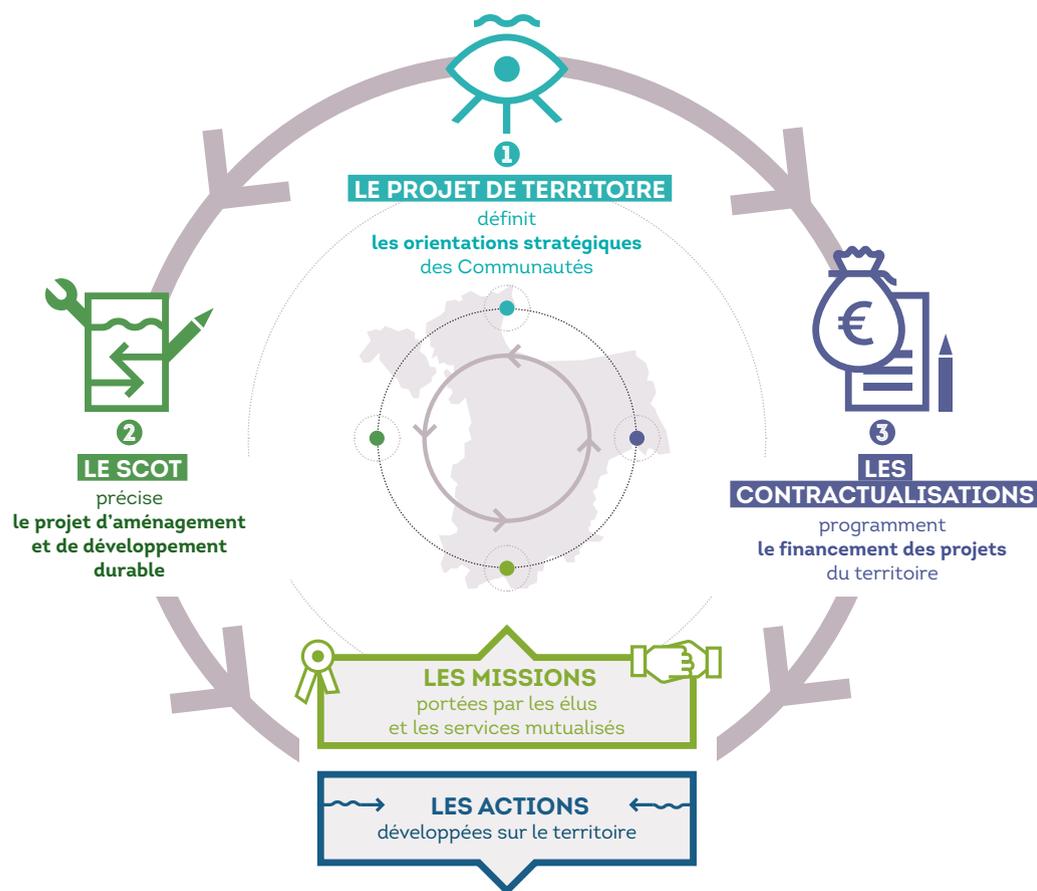
Une organisation qui fonctionne avec des élus, des agents et des citoyens du territoire.



# La coopération des Communautés

## UN CADRE ÉVOLUTIF

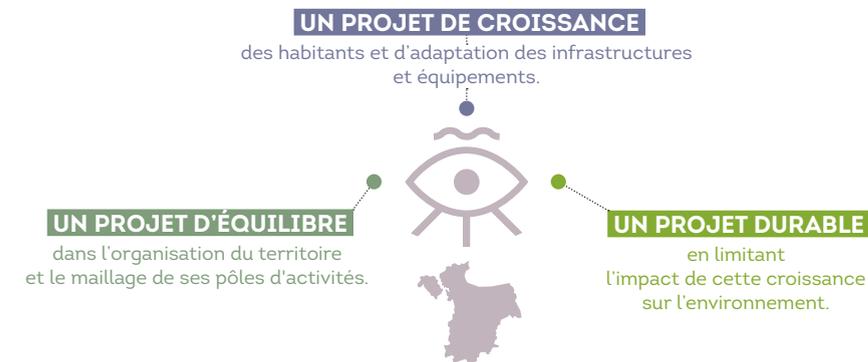
La coopération des Communautés est fondée sur 3 cadres principaux, qui garantissent un suivi des réglementations et de l'évolution du territoire.



Afin d'accompagner au plus près les dynamiques du territoire, les membres des 4 Communautés de la coopération actualisent régulièrement les grandes orientations de développement en répondant aux enjeux collectifs. Les thématiques sont ensuite déclinées en missions et actions de terrain, et priorisées.

# Le projet de territoire

Le **projet de territoire** à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo, inscrit dans la Charte dès 2001, est construit autour d'un diagnostic partagé entre élus des Communautés.



Ce projet guide les **orientations, missions et actions mutualisées** qui sont conduites à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo par les élus accompagnés des services mutualisés, en lien avec les services des Communautés. Actualisée en 2022, la convention de mise en œuvre a confirmé la poursuite de 4 missions transversales et de 11 actions thématiques.

Les grandes orientations et objectifs actuels ont été fixés dans le **SCoT, le Schéma de Cohérence Territoriale**.



Chaque année est l'occasion d'un bilan d'activités et d'un point d'étapes sur les **missions et actions mutualisées**, bilan présenté lors de la **Conférence des Maires**.

## Le SCoT 2018-2032

### LE CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Le Schéma de Cohérence Territoriale** est un document stratégique qui définit les principes directeurs d'aménagement du territoire et fixe des objectifs de mise en œuvre à long terme. Ce document spécifie, par exemple, des orientations sur les politiques publiques locales en matière d'urbanisme, de logement, de déplacement et mobilités, mais aussi de commerce, de grands équipements et d'environnement.

**Il respecte les principes du développement durable déclinés à l'échelle locale.**

#### LA RÉVISION DU SCOT

Le SCoT est un document évolutif, aux mains des élus des Communautés.

La révision permet sa compatibilité avec les évolutions de la législation et des points d'étapes en fonction des dynamiques du territoire.



Les élus des Communautés ont décidé de prescrire une révision en 2021.

#### LA DÉCLINAISON DU SCOT

➡ Les documents d'urbanisme locaux doivent décliner les principes directeurs du SCoT dans un principe de compatibilité.

➡ Au sein du SCoT, le Document d'Orientations et d'Objectifs - le DOO - précise les modalités de mise en œuvre effective pour les programmes et projets locaux, au niveau communal et communautaire.

➡ Le cadre de référence du SCoT permet de coordonner les réflexions et de renforcer la cohérence entre les politiques d'aménagement sur le territoire des 4 Communautés.



## Les contractualisations

Le territoire de coopération des Communautés a été **retenu par l'Union européenne, l'État et la Région** comme une échelle pertinente pour mettre en place des dispositifs de financements, permettant de répondre aux spécificités locales. Ces dispositifs sont établis à l'initiative des acteurs du pays de Saint-Malo qui proposent, en lien avec les orientations stratégiques du projet de territoire, des thèmes, des réflexions ou des projets qu'ils souhaiteraient voir réaliser.

Ces propositions font ensuite l'objet de négociations avec l'organisme financeur en vue d'établir un contrat. **Ce contrat détermine les thématiques ou types de projets qui pourront bénéficier de subventions**, le montant global de crédits alloués au territoire du pays, ainsi que la durée pour les engager sur des opérations concrètes.

#### LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT ACTUELLEMENT DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE

- ➡ Le programme **LEADER**, adossé au fonds **FEADER - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural**, financé par l'Union européenne
- ➡ Le volet territorial **FEAMPA - Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture**, financé par l'Union européenne
- ➡ Le **Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Écologique - CRRE**, financé par l'État, en vue de renforcer le développement durable dans les territoires

#### LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

##### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

- ➡ Des secteurs d'activités prioritaires : **Tourisme, Filières Pêches et Mer, Numérique, Agriculture, Culture, Santé**
- ➡ Un soutien aux entreprises et à l'innovation

##### L'ENVIRONNEMENT

- ➡ Concilier **développement et durabilité du territoire**
- ➡ Investir les **politiques de transition énergétique**
- ➡ Solutions d'**écomobilités** pour les particuliers
- ➡ La qualité et la préservation de **l'eau**

##### LE RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL ET LES SERVICES À LA POPULATION POUR CONFORTER LES MOBILITÉS

- ➡ **L'accès aux services** : Sport, Loisirs, Culture, Santé, Mobilité, Éducation, Petite enfance/Enfance/Jeunesse
- ➡ Maintenir la **capacité d'accueil** et de logements de la population et des activités

Le **Comité Unique de Programmation** est l'instance décisionnelle pour la mise en œuvre de la stratégie locale de développement et la sélection des projets.



# Les missions et actions 2022

## FOCUS

sur les points d'étapes des missions et actions menées conjointement par les élus des Communautés, leurs services et les services mutualisés.

# 2022

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



P 13

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



P 14

LE CONSEIL EN ÉNERGIE  
RÉNOV'HABITAT BRETAGNE



P 15

LES CONTRACTUALISATIONS



P 16

LE NUMÉRIQUE



P 18

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



P 19

ACTIONS SPÉCIFIQUES



P 20

## Le SCoT

Une mission Aménagement a été mise en place au titre du SCoT. Elle vise à accompagner la déclinaison des objectifs fixés, au sein du SCoT, par les documents d'urbanisme ou de planification communaux et intercommunaux. Des actions sont également engagées pour suivre l'évolution du territoire et adapter le projet d'aménagement au vu des évolutions règlementaires.

### LA MISE EN ŒUVRE DU SCOT

Le travail d'accompagnement des Communes et Intercommunalités locales s'est poursuivi et a notamment donné lieu à l'analyse de 4 projets arrêtés de PLU et à l'examen de 18 procédures d'évolution de documents d'urbanisme.

### ENGAGEMENT D'UNE NOUVELLE RÉVISION DU SCOT POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX DÉFIS EN TERMES DE GESTION ÉCONOME DU FONCIER

Au vu des objectifs de la loi Climat et Résilience d'août 2021, les élus des Communautés délégués au pays ont souhaité engager une nouvelle révision du SCoT et être accompagnés par l'agence d'urbanisme de Rennes à laquelle ils ont décidé d'adhérer.

Cette révision permettra d'assurer la mise en compatibilité du SCoT avec le SRADDET, lui-même adapté au titre de la loi Climat et résilience, mais également de tenir compte de l'ordonnance de 2020 sur la modernisation des SCoT et de procéder aux ajustements requis concernant l'évolution des limites administratives (Commune nouvelle de Mesnil Roc'h, département de Beausseis-sur-Mer...).



Des représentants du territoire ont également participé aux réflexions et propositions relatives à la loi Climat et Résilience au sein des réseaux nationaux, régionaux et locaux : Fédération Nationale des SCoT, Conférence des SCoT bretons et InterSCoT d'Ille-et-Vilaine.

### LANCEMENT D'UN CYCLE DE FORMATION EN URBANISME À DESTINATION DES ÉLUS DES 70 COMMUNES

Les deux premiers modules organisés en octobre et décembre 2022 ont réuni 50 participants qui pourront poursuivre par deux nouvelles journées proposées en février et mars 2023. Elles doivent permettre aux élus de mieux connaître les outils à leur disposition pour agir au quotidien.

Formation en urbanisme  
1<sup>er</sup> module, le 18 octobre  
© Pays de Saint-Malo



RÉFÉRENT ÉLU : Pierre-Yves MAHIEU, Président

RÉFÉRENTS TECHNIQUES : Solène PERSON, chargée de mission Aménagement

Lucile DOUANE, chargée de mission Numérique et Aménagement / Bertrand DOUHET, Directeur et coordinateur

CONTACT : scot@pays-stmalo.fr



ACCÈS  
AUX SOINS

ENVIRONNEMENT

VIVRE ENSEMBLE

SANTÉ MENTALE

PRÉVENTION

COMPORTEMENTS

SPORT SANTÉ

LIENS DE PROXIMITÉ

## Le Contrat Local de Santé - CLS 2020-2025

14 partenaires sont signataires du **Contrat Local de Santé 2020-2025**. Ce nouvel outil, investi en 2021, répond à la thématique du rééquilibrage territorial et des services à la population.

### LES GRANDS AXES DU CLS

- ➔ 1. Promouvoir un environnement favorable à la santé
- ➔ 2. Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité
- ➔ 3. Agir pour des comportements favorables à la santé
- ➔ 4. Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables



### LE CLS EN ACTIONS

La mise en œuvre du **Contrat Local de Santé s'est décliné en actions de terrain dont notamment :**

- ➔ 1. Une campagne de mesure du radon renouvelée et étendue à la totalité des Communes du pays de Saint Malo ;
- ➔ 2. L'organisation de temps de sensibilisation à destination des élu.es du territoire (prévention de la crise suicidaire et des violences intrafamiliales) ;
- ➔ 3. Des actions de lutte contre la précarité menstruelle, en partenariat avec les acteurs locaux ;
- ➔ 4. Un dépistage des cancers organisé pour les publics les plus éloignés du soin, sur Combourg et Saint-Malo.

### LE CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE - CLSM

L'année 2022 a permis de lever des financements pour l'ingénierie en Santé Mentale, avec la création d'un poste au premier trimestre 2023.

### LES ATELIERS SANTÉ VILLE ET LES MÉDIATEURS EN SANTÉ

Les postes de médiation en santé (à Saint-Malo et Dol-de-Bretagne) permettent de développer des actions collectives sur les enjeux prioritaires, comme le **dépistage de cancer**, la **prévention solaire**, le **mois sans tabac**, l'**hygiène buccodentaire**, des **bilans visuels** ou encore la **Journée Santé** et des **ateliers**.

Ils favorisent également l'accès aux soins pour les publics les plus éloignés des soins.

RÉFÉRENT ÉLU : Gilles LURTON, *Vice-président*

RÉFÉRENTS TECHNIQUES : Floriane MERCIER, *coordinatrice Santé*

Romain CROSNIER, *chargé de mission Santé*

CONTACT : [coordination.sante@pays-stmalo.fr](mailto:coordination.sante@pays-stmalo.fr) / [mission-sante@pays-stmalo.fr](mailto:mission-sante@pays-stmalo.fr)

FINANCEMENT : Agence Régionale de Santé (ARS)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

HABITAT

CONSEILS &  
AIDES FINANCIÈRES

ÉTUDES THERMIQUES

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

## Le conseil en énergie Rénov'Habitat Bretagne



avec



France  
Rénov'  
Le service public pour mieux  
rénover son habitat

Afin de maîtriser les consommations d'énergie dans l'habitat, un **service mutualisé de Conseil en énergie** informe et accompagne les propriétaires sur les économies à réaliser. Il oriente vers des professionnels et acteurs du bâtiment, notamment pour la réalisation d'études thermiques, de plans de financement ou de visites-conseils.

### EN CHIFFRES : PLUS DE 1 800 SOLLICITATIONS EN 2022 DONT

- ➔ 1 210 informations de 1<sup>er</sup> niveau, majoritairement en lien avec les aides financières
- ➔ 106 demandes hors rénovation énergétique (photovoltaïque, adaptation...)
- ➔ 463 conseils individualisés, dont 50 % souhaitent poursuivre par un accompagnement
- ➔ 82 accompagnements de particuliers avec la réalisation d'une étude thermique
- ➔ 5 accompagnements d'entreprises du petit tertiaire

### ANIMATION ET PARTENARIATS

En 2022 ont eu lieu différents événements : salon de l'Habitat, réunion publique sur le photovoltaïque, conférence gesticulée, formations et ateliers auprès des « ambassadeurs écogestes », aides à domicile et salariés pour 3 entreprises soit plus de 500 personnes sensibilisées.



Rénov' Habitat  
Bretagne



Les certificats  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



ADEME



La Maison de l'habitat est un lieu partagé de service et conseil, qui regroupe l'ADIL 35, l'opérateur SOLIHA et le guichet unique de la rénovation énergétique.



1 800



SOLICITATIONS  
AUPRÈS DE LA MAISON  
DE L'HABITAT

Salon Vivre au pays de Saint-Malo  
© Pays de Saint-Malo

RÉFÉRENT ÉLU : Denis RAPINEL, *Vice-président aux Transitions*

RÉFÉRENTS TECHNIQUES : Aline LEJART, *chefe de projet Rénovation énergétique*

Amaury LEBEURIER, *conseiller en rénovation énergétique* / Laure LEPENNETIER, *chargée d'accueil et d'information*

CONTACT : [energie@pays-stmalo.fr](mailto:energie@pays-stmalo.fr) / [renovenergie@pays-stmalo.fr](mailto:renovenergie@pays-stmalo.fr) / [infoenergie@pays-stmalo.fr](mailto:infoenergie@pays-stmalo.fr)

FINANCEMENT : Région Bretagne, ADEME, CEE - Certificats d'Économie d'Énergie



# Les contractualisations

Le service Contractualisations accompagne les porteurs de projets du territoire, en tant que guichet local des programmes de financement de l'Union européenne, de l'État et de la région Bretagne.

## MER ET LITTORAL

### 1,03 M€ POUR LE TERRITOIRE

Les Communautés littorales du pays de Saint-Malo\* et Dinan Agglomération ont finalisé et déposé un dossier de candidature auprès de la région Bretagne en avril 2022.



### Enveloppe financière

Le territoire a ainsi été retenu et doté d'une enveloppe de 1,03 M€ au titre du FEAMPA, le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture, pour la période 2023-2027.

Ces fonds permettront de financer des projets locaux, collectifs et innovants s'inscrivant dans les 5 fiches-actions suivantes :

- ➔ 1. Préserver, connaître et sensibiliser aux enjeux environnementaux littoraux et maritimes.
- ➔ 2. Assurer la compétitivité durable des filières locales de pêche et d'aquaculture.
- ➔ 3. Promouvoir et garantir la pérennité des métiers de la mer.
- ➔ 4. Organiser et préparer le territoire maritime au changement climatique.
- ➔ 5. Coopérer avec d'autres territoires pour initier des pratiques innovantes.

L'ensemble des documents de la stratégie et les fiches actions sur le site du Pays : <https://www.pays-stmalo.fr/feampa-C162.html>

\* Saint-Malo agglomération,  
Côte d'Émeraude,  
Pays de Dol – Baie du Mont-Saint-Michel



Récolte d'algues à Saint-Suliac  
© J. Houyvet

## ZONES RURALES, UNE NOUVELLE STRATÉGIE

### « 5 ANS POUR REPENSER L'HABITAT DANS LE PAYS DE SAINT-MALO »

Le programme européen LEADER vise à développer, par des projets innovants, les conditions d'un urbanisme rural sobre et durable d'ici 2027.

De multiples rencontres ont jalonné la préparation en 2022, d'une nouvelle stratégie, avec le lancement d'un appel à idées de projet LEADER, 6 comités de pilotages, une conférence des maires élargie au CODESEN, des rencontres thématiques avec les partenaires associés et des réunions de présentation.



### Enveloppe financière

Une enveloppe d'1,6 M€ d'aides FEADER est attribuée par la Région, en tant qu'autorité de gestion, par les Communautés du pays de Saint-Malo pour cofinancer des projets à partir de 2023.

### Clôture du dernier programme

La sélection de 2 derniers projets clôture le programme 2014-2020, avec la création d'un atelier de transformation alimentaire (association Octau) et d'un point mobile touristique par l'office de tourisme Dinard Côte d'Émeraude.



Contractualisation LEADER  
© Pays de Saint-Malo



Contractualisation LEADER  
© Pays de Saint-Malo

## LE CONTRAT DE RELANCE, DE RURALITÉ ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le comité de pilotage du CRRE a validé la création d'un outil d'aide à l'identification des projets les plus vertueux du point de vue du développement durable, afin de répondre aux enjeux partagés avec l'État. À ce titre, sur 5,48 M€ de financements DETR et DSIL attribués au territoire, 3,23 M€ sont attribués aux 40 projets « labellisés » CRRE.

Dans le même temps, le territoire a bénéficié d'un accompagnement du CEREMA dans la définition d'un plan d'évaluation de ce contrat.



RÉFÉRENT ÉLU : Michel PENHOÛËT, Vice-président

RÉFÉRENTES TECHNIQUES : Sonia DE NEYMET / Catherine GRILLOT, chargées de mission Contractualisations

CONTACT : contractualisation@pays-stmalo.fr

RÉFÉRENTTE TECHNIQUE FEAMP : Cécile DEVINS - CONTACT : feamp.cerbm@pays-stmalo.fr

FINANCEMENT : État et Europe (fonds FEADER & FEAMPA)



## Le numérique

Le service Numérique facilite le suivi des projets avec les différents opérateurs dans le déploiement de la fibre optique et de la téléphonie mobile. Il accompagne également les collectivités et leurs agents sur les enjeux liés aux usages du numérique.

### LE SERVICE NUMÉRIQUE : UN GUICHET UNIQUE POUR RÉPONDRE AUX USAGERS

À destination des élus, particuliers ou entreprises, le service numérique accompagne les particuliers pour l'accès au Haut Débit et notamment sur les questions liées aux délais de raccordement, échecs de raccordements, déroulement des travaux, sinistres...

- ➔ 400 sollicitations pour l'année 2022
- ➔ 150 ménages accompagnés pour le raccordement à la fibre optique

### L'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Malgré un retard sur les engagements de certains opérateurs, le territoire comptabilise 12 400 nouvelles prises raccordables à la fibre optique en 2022.

Par Communauté, le taux d'avancement du déploiement de la fibre est le suivant :

- ➔ 94 % pour Saint-Malo Agglomération
- ➔ 43 % pour la Communauté de communes Bretagne Romantique
- ➔ 27 % pour la Communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel
- ➔ < 1 % pour la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude

### SENSIBILISATION AUTOUR DES ENJEUX LIÉS AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

Un guide pratique à destination des agents des Communautés sur les impacts environnementaux du numérique a été réalisé en 2022, afin de favoriser des pratiques plus durables dans l'usage des technologies numériques. [Téléchargez-le](#)

### ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES CYBER-ATTAQUES

Un audit des systèmes informatiques de 11 Communes et une Communauté a été réalisé en partenariat avec *Mégalis*, ainsi qu'une campagne de sensibilisation auprès des agents et des élus sur les enjeux de la cybersécurité.

La Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel est le premier EPCI, et le seul en 2022 à l'échelle régionale, à bénéficier de cet accompagnement.



RÉFÉRENT ÉLU : Benoît SOHIER, *Vice-président*  
 RÉFÉRENTE TECHNIQUE : Lucile DOUANE, *chargée de mission Numérique et Aménagement*  
 CONTACT : numerique@pays-stmalo.fr

## Le Système d'Information Géographique - SIG

Le service SIG mutualisé regroupe des ressources techniques, matérielles et humaines, dans le respect de l'autonomie et la liberté, pour chaque collectivité de la coopération, de définir les priorités et le contenu de sa politique en matière de SIG.

### LA MISE À JOUR DE DONNÉES 2022

Les différents supports techniques de données ont été actualisés pour l'année 2022, avec :

- ➔ La mise à jour de Plans Locaux d'Urbanisme sur l'application *GEO Cadastre* et le versement au *GéoPortail de l'Urbanisme* pour les communes du territoire.
- ➔ Le recalage de l'ensemble des documents d'urbanisme sur la Représentation Parcellaire Cadastre Unique.
- ➔ L'actualisation de l'outil de suivi et du territoire des Communautés du pays de Saint-Malo : une quarantaine de tableaux de bord sont consultables sur <https://geo.pays-saint-malo.fr/portail/> ou directement via le [QR code](#) suivant.



### DES APPLICATIONS ET PORTAILS WEB CONÇUS POUR LE TERRITOIRE

Le service SIG met au point et développe des outils numériques dans le cadre de projets et besoins spécifiques :

- ➔ Un outil pour la signalétique des itinéraires cyclables à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo.
- ➔ Une plateforme web pour la saisie des observations naturalistes dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale par la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude.
- ➔ Des solutions SIG pour :
  - ➔ les circuits de collecte des déchets à Saint-Malo et Cancale ;
  - ➔ la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif ;
  - ➔ l'assainissement non collectif, sur Saint-Malo Agglomération.
- ➔ Une application pilote pour la gestion du réseau de voirie des communes de la Communauté de communes Bretagne Romantique.

Une nouvelle convention pour la période 2023-2027 a été signée en 2022 pour la poursuite des projets de ce service, porté et hébergé par la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude.

SIG •   
 OUTILS ET APPLICATIONS NUMÉRIQUES

RÉFÉRENT ÉLU : Benoît SOHIER, *Vice-président*  
 RÉFÉRENTS TECHNIQUES : Loïc VALÉRY, *réfèrent SIG*  
 Julie ARZEL, Andréa de CASTRO PANIZZA, Jérémie CAMERENA, Alexis PRÉ, *chargés de projets SIG*  
 CONTACT : sig@cote-emeraude.fr



## 2 actions spécifiques en 2022

La mise en œuvre des nouvelles actions inscrites au projet de territoire s'est poursuivie : zoom sur deux d'entre elles.

### 1 LES MOBILITÉS DURABLES : DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE COMMUNE

Engagée depuis 2020, la réflexion sur les mobilités a permis, en mars 2022, à l'ensemble des participants de débattre des actions à engager pour améliorer l'offre des mobilités du territoire.

**Fort de ces propositions, le Comité de pilotage a retenu :**

- ➔ 8 actions de coordination entre les 4 Communautés du pays
- ➔ 4 actions concernant plus particulièrement l'offre régionale :
  - Faire évoluer les lignes routières *Breizhgo* et améliorer les connexions est-ouest.
  - Améliorer la desserte ferroviaire au profit de Saint-Malo, Dol et Pleine-Fougères.
  - Valoriser le transport mixte entre lignes de bus scolaires et régulières.
  - Consolider la mise en place d'une tarification homogène à l'échelle des 4 Communautés du pays et faciliter l'intermodalité.

Ces propositions doivent désormais faire l'objet d'échanges avec le Conseil régional de Bretagne.

### 2 L'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

La Baie du Mont-Saint-Michel, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, bénéficie d'un InterSCoT entre l'État et les collectivités locales.

Ce territoire présente de nombreuses spécificités tant par la très grande richesse de son environnement naturel que par les activités humaines, avec des enjeux liés à la préservation de ses paysages et à son potentiel développement.

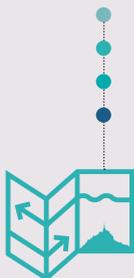
**Des groupes de travail, copilotés par un binôme État/collectivités, se sont réunis à plusieurs reprises, autour de 4 axes de travail :**

- ➔ Gouvernance et partage de gestion ;
- ➔ Connaissance du Bien et de la Baie, appropriation et valorisation de sa Valeur Universelle Exceptionnelle ;
- ➔ Protection, conservation, valorisation du Bien et gestion de la zone tampon ;
- ➔ Communication, tourisme et coopération.

L'objectif sera de finaliser un plan de gestion pour 2023.



© DR



## Le saviez-vous ?

PLUS D'INFOS EN LIGNE

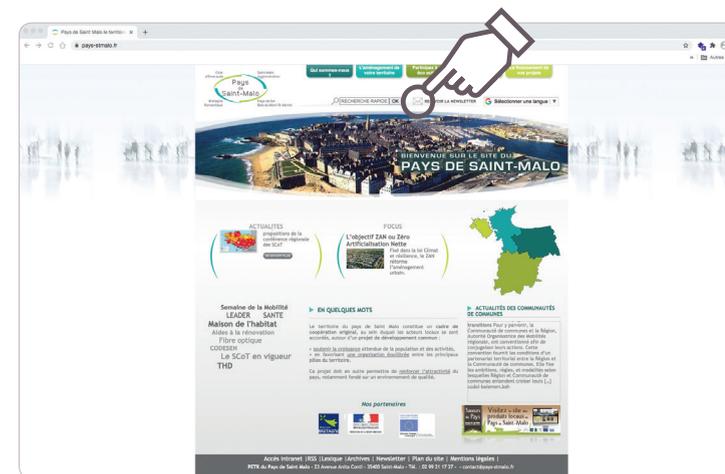


La coopération entre les Communautés du pays de Saint-Malo dispose d'un site Internet dédié accessible via l'adresse



[WWW.PAYS-STMALO.FR](http://WWW.PAYS-STMALO.FR)

Il regroupe les principales informations relatives aux missions et actions mutualisées et présente régulièrement des actualités et des focus en lien avec chacune des thématiques d'action.



Il est également possible en page d'accueil, de s'inscrire à une *newsletter*, afin de recevoir un extrait des actualités et focus du moment, directement sur son adresse de messagerie.

**Vous souhaitez recevoir la newsletter, inscrivez-vous via le module disponible à l'adresse**



<https://www.pays-stmalo.fr/newsletter.html>

# Les services mutualisés des Communautés

## DU PAYS DE SAINT-MALO

Les services mutualisés conduisent pour le compte et avec les Communautés du pays de Saint-Malo, des activités d'études, d'animation, de coordination et de pilotage nécessaires à la mise en œuvre des actions d'intérêt collectif.

L'équipe assure également des fonctions de gestion de la contractualisation auprès des pouvoirs publics, des opérateurs privés ou associatifs, ainsi que l'accompagnement des porteurs de projet.

### CETTE ÉQUIPE EST COMPOSÉE AUTOUR DE PLUSIEURS PÔLES DE COMPÉTENCES



© Daphné Merry

## CONTACTS

### Directeur / coordinateur

● Bertrand DOUHET ..... direction@pays-stmalo.fr

### Assistante administrative

● Charlotte NOZIERES ..... contact@pays-stmalo.fr

### Chargée de mission Aménagement

● Solène PERSON ..... scot@pays-stmalo.fr

### Chargée de mission Numérique et Aménagement

● Lucile DOUANE ..... numerique@pays-stmalo.fr

### Coordnatrice Santé

● Floriane MERCIER ..... coordination.sante@pays-stmalo.fr

### Chargé de mission Santé

● Romain CROSNIER ..... mission-sante@pays-stmalo.fr

### Chargé de mission Concertation

● Poste vacant ..... animation@pays-stmalo.fr

### Service Conseil en rénovation énergétique - Rénov'Habitat Bretagne

#### Cheffe de projet

● Aline LEJART ..... energie@pays-stmalo.fr

#### Conseiller technique

● Amaury LEBEURIER ..... renovenergie@pays-stmalo.fr

#### Chargée d'accueil et d'information

● Laure LEPENNETIER ..... infoenergie@pays-stmalo.fr

### Service Contractualisations

#### Chargées de mission Contractualisations

● Sonia DE NEYMET ..... contractualisation@pays-stmalo.fr

● Catherine GRILLOT ..... contractualisation@pays-stmalo.fr

#### Chargée de mission FEAMP

● Cécile DEVINS ..... feamp.cerbm@pays-stmalo.fr

#### Gestionnaire Contractualisations

● Marie-Christine DUFRESNE ..... contractualisation@pays-stmalo.fr

### Service SIG mutualisé

#### Référent SIG

● Loïc VALÉRY ..... l.valery@cote-emeraude.fr

#### Cheffes de projet SIG

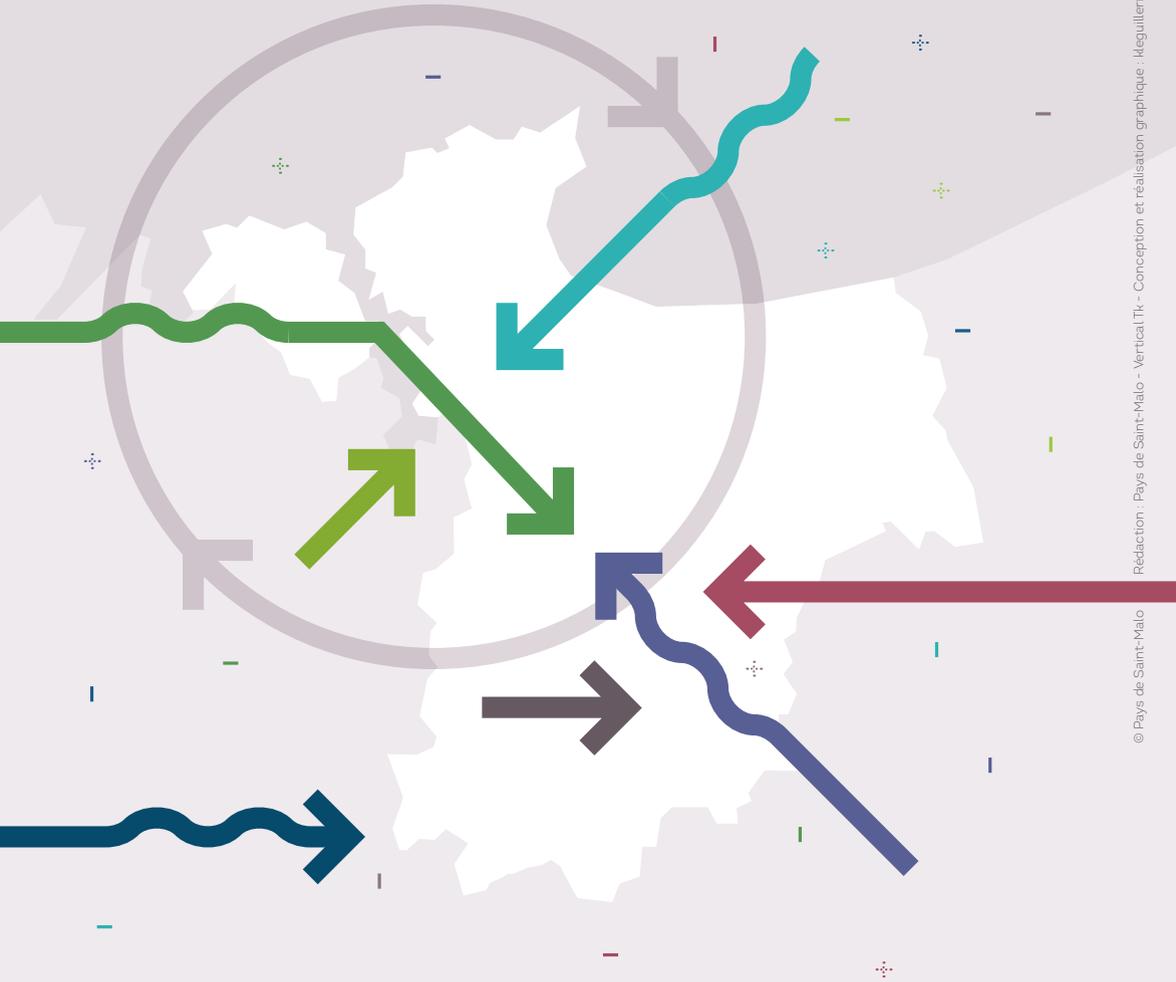
● Julie ARZEL ..... j.arzel@cote-emeraude.fr

● Andréa de CASTRO PANIZZA ..... a.decastro@cote-emeraude.fr

● Jérémy CAMARENA ..... j.camarena@cote-emeraude.fr

● Alexis PRÉ ..... a.pre@cote-emeraude.fr





**SERVICE MUTUALISÉ PAYS / PETR du pays de Saint-Malo**

23, avenue Anita Conti - 35400 Saint-Malo

Tél. : **02 99 21 17 27**

[contact@pays-stmalo.fr](mailto:contact@pays-stmalo.fr)

[www.pays-stmalo.fr](http://www.pays-stmalo.fr)

**SERVICE SIG MUTUALISÉ PAYS / CdC Côte d'Émeraude**

Cap Émeraude

1, esplanade des équipages - 35730 Pleurtuit

Tél. : **02 57 11 01 32**

[sig@cote-emmaude.fr](mailto:sig@cote-emmaude.fr)

